

2026 -25

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**Mairie de LA CHAISE-DIEU****Séance du 20 mars 2026, au lieu habituel, à 20h00**  
**Date de la convocation : 16 mars 2026**  
**Président de séance : Mme SAVINEL Armelle, maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : **15**
- présents : **15**
- votants : **15**
- absents : **0**

Liste des membres : Mme SAVINEL Armelle, maire, M. SPECCEL Gérard, Mme TISSIER Alice, M CARESMIER Guillaume, Mme ABONDANCE Aurélie, adjoints, M. LAVERROUX Yannick, Mme CHAMBON Régine, M. MARION Olivier, Mme DUPON Dominique, M VIALANEIX Bernard, Mme DEHEPPE Marie, M ROSSI Patrick, Mme LEGER Carine, M BOUDET Gérard et Mme FRAOLI Marine.

Procuration (s) :

Absent :

Secrétaire de séance : M. VIALANEIX Bernard

**2026 – 25 Désignation des délégués au syndicat Intercommunal d'Énergie**

Madame le Maire rappelle que le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de 2026 entraîne, comme à l'accoutumée, un renouvellement général des instances délibérantes des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et des Syndicats Intercommunaux ou Mixtes auxquels la commune est adhérente.

Le Syndicat Départemental d'Énergies qui regroupe les 257 communes de la Haute-Loire et dont la commune est donc membre, est composé de 18 Secteurs Intercommunaux d'Énergie (S.I.E.), qui ont à la fois le rôle de représentation des communes et qui permettent des réunions de travail au niveau local.

A cet égard, les statuts du Syndicat prévoient que **chaque commune désigne deux délégué(e)s pour siéger au Secteur Intercommunal d'Énergie auquel elle appartient**. Chaque Secteur constituera ainsi un collège électoral et désignera, en son sein, les délégués au Comité du Syndicat Départemental, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 3 communes regroupées dans le Secteur concerné.

**La commune de LA CHAISE-DIEU appartient au Secteur Intercommunal d'Énergie de CRAPONNE / LA CHAISE-DIEU au sein duquel elle est donc représentée par deux délégué(e)s.**



Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal désignent pour siéger au sein du Secteur Intercommunal d'Énergie de CRAPONNE / LA CHAISE-DIEU :

2026

✓ Mme Armelle SAVINEL, maire

✓ M. Gérard SPECCEL

Le maire  
Armelle SAVINEL

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		15
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15